



Chères Adhérentes, Chers Adhérents

Nous espérons que cette période estivale vous a été profitable.

Depuis juin, l'équipe de la MJC prépare la rentrée et la programmation de la saison 2021-2022. Une rentrée que tous nous envisagions sereine. Or, vous le savez sûrement, la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous.

Des décisions gouvernementales prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire sont prises durant l'été. Mises en œuvre par le décret n°2021-1059 du 7 août 2021, elles imposent notamment la présentation d'un passe sanitaire pour accéder à certains établissements, lieux et services tels que cafés, restaurants, bibliothèques, cinéma, théâtre...

Par la nature de son activité, la Maison des Jeunes et de la Culture / Maison Pour Tous François Rabelais est également concernée par ces mesures.

A compter du 30 août, pour les adultes, et à compter du 30 septembre pour les enfants de plus de 12 ans, seules pourront pratiquer une activité, entrer dans notre maison, les personnes munies d'un passe sanitaire valide.

Celui-ci consiste en un QR code, papier ou numérique, attestant de l'un des éléments suivants:

- Un schéma vaccinal complet,
 - 7 jours après la 2ème injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca),
 - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson),
 - 7 jours après l'injection pour les personnes ayant contracté le Covid19 (une seule injection),
- Un test RT-PCR, un test antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72 heures dont le résultat est négatif,
- Un test RT-PCR ou antigénique de plus de 11 jours et de moins de 6 mois dont le résultat est positif - attestant du rétablissement de la Covid-19.

Si ce contrôle à l'entrée de la MJC/MPT apparaît en totale contradiction avec les principes d'accueil de tous que porte une MJC et les valeurs que nous défendons, nous l'effectuerons cependant.

Les efforts de tout un chacun constituent un facteur d'accélération de la sortie de cette situation.

L'équipe de la MJC suit bien évidemment toutes les évolutions et décisions concernant la gestion de sortie de la crise sanitaire et vous en tiendra informé.

La MJC reste à votre écoute aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou difficulté, relative ou non, à cette information.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien à vous,

Le Conseil d'Administration de la MJC François Rabelais, le lundi 30 août 2021